



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



21088262

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 JUL. 2021

DU BRABANT-WALLON
Greffe

N° d'entreprise : 0432 326 129

Nom OFP

(en entier) : **Fonds de Pension pour le Personnel salarié des
Cimenteries CBR relevant de la sous-commission
paritaire pour les fabriques de ciment**

(en abrégé) : **Fonds de Pension CBR**

Forme légale : **Organisme de Financement de Pension**Adresse complète du siège : **Parc de l'Alliance, Boulevard de France 3-5 à 1420 Braine l'Alleud****Objet de l'acte : Nomination**

L'assemblée générale approuve la nomination du commissaire de l'OFP Fonds de Pension : Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL, pour un terme de 3 ans venant à échéance lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2022. Mazars Réviseurs d'entreprises SCRL sera représentée par Philippe Gossart. Les honoraires sont fixés à 4.500 EUR/an hors TVA. Les honoraires seront indexés annuellement

Certifié exact, le 2 décembre 2020

Sander VAN DE VELDE
Président - Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).